BULLETIN MUNICIPAL DE FLIXECOURT

FLIXECOURT
HAUTS-DE-FRANCE

mairieflixecourt.fr

Entre Nous

N°40
JANVIER 2021

PAGE 14

La piscine, une ouverture très attendue en 2021





PAGE 10

L'édition 2020 du concours des maisons fleuries

PAGE 22

La commune achète la maison médicale

PAGE 23

Flix'Quiz : Testez vos connaissances sur Flixecourt en famille !

N°40
SOMMAIRE

2 I Éditorial du Maire

3 I Des investissements supplémentaires importants

5 I Un parc imaginé pour tous

6 I Des robots éducatifs pour apprendre à nos enfants

7 I Une année inoubliable au centre de loisirs

8 I Brèves

10 I Concours des maisons fleuries - Édition 2020

12 I Nos enfants mangent bien à la cantine !

13 I Halte aux espèces exotiques envahissantes dans notre marais

14 I La piscine, une ouverture très attendue en 2021

17 I De nouveaux travaux réalisés

18 I L'église Saint-Léger de Flixecourt

18 I Des aides pour améliorer son habitat

Stop aux incivilités !

20 I Ça s'est passé chez nous !

22 I La commune achète la maison médicale

23 I Flix'Quiz

24 I À votre service !

État civil

L'ÉDITORIAL DU MAIRE

Au revoir 2020, beaucoup d'espoirs pour l'année 2021

La traditionnelle cérémonie de vœux n'aura pas lieu cette année. C'est donc uniquement par écrit que toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous présenter ses meilleurs vœux pour cette année 2021.

L'année 2020 est enfin terminée.
Quelle drôle d'année, nos vies ont été bouleversées. Depuis le mois de mars pas de soirée, pas de repas des aînés, nos associations à l'arrêt...
Les travaux ont tous pris du retard.
Malgré cela, la piscine est enfin prête, elle n'attend plus que l'autorisation d'ouverture pour vous accueillir.
Merci à la Communauté de Communes pour cette belle réalisation.

Les travaux du terrain intergénérationnel ont pu débuter, j'espère une ouverture au mois de mai.
Les travaux de réhabilitation de l'église devraient débuter au printemps.

Le ramassage des ordures ménagères évolue, vos poubelles noires seront maintenant collectées tous les jeudis et les poubelles jaunes un vendredi sur deux. Cette modification sur l'ensemble du territoire de Trinoval va permettre de compenser la forte augmentation des taxes sur les ordures ménagères et de ne pas augmenter la redevance en 2021.

Même si je sais qu'il va encore falloir s'armer de patience, j'espère sincèrement que 2021 nous permettra de retrouver une vie « normale ». Soyez prudent en attendant des jours meilleurs.

Prenez soin de vous
et de vos proches. Bien à vous.



Patrick Gaillard
Maire de Flixecourt

ERRATUM
Une erreur s'est glissée dans notre article sur les élections intercommunales du journal de Flixecourt N°39. Au lieu de lire René LAINE, lire René REGNIER. Toutes nos excuses

Des investissements supplémentaires importants

Cette année encore, le conseil municipal a réajusté son budget initialement prévu, grâce à un excédent budgétaire cumulé jusqu'à la fin de l'année 2019.

C'est un budget supplémentaire de **1 967 267,28 €** qui a été voté au mois de septembre 2020.
Des opportunités d'investissements urgentes se sont présentées et le conseil municipal a choisi d'attribuer :

- **1 011 751,71 €** au financement de plusieurs nouveaux investissements.
- **955 515,57 €** au budget de fonctionnement. Ici, l'objectif n'est pas de dépenser la totalité de cette enveloppe, mais essentiellement d'être en mesure de faire face à des dépenses supplémentaires non prévues dans le budget primitif : réparation des bâtiments communaux ou de matériel, les énergies, les salaires, ...

OBJECTIF N°1

MAINTENIR ET AMÉLIORER LE PATRIMOINE BÂTI COMMUNAL ET SUR LA COMMUNE

263 914,94 €

- Rénovation des bâtiments communaux :
  - *Toiture des vestiaires du terrain de football*
  - *Finalisation de la fermeture du local sur l'esplanade*
  - *Sol de la patinoire,*
  - *Pilier du restaurant scolaire H. Malot*
- Aménagement du cimetière
- Frais annexes liés aux rénovations de bâtiments (maîtrise d'œuvre, publications, ...)
- Portillon d'accès à la piscine pour le personnel

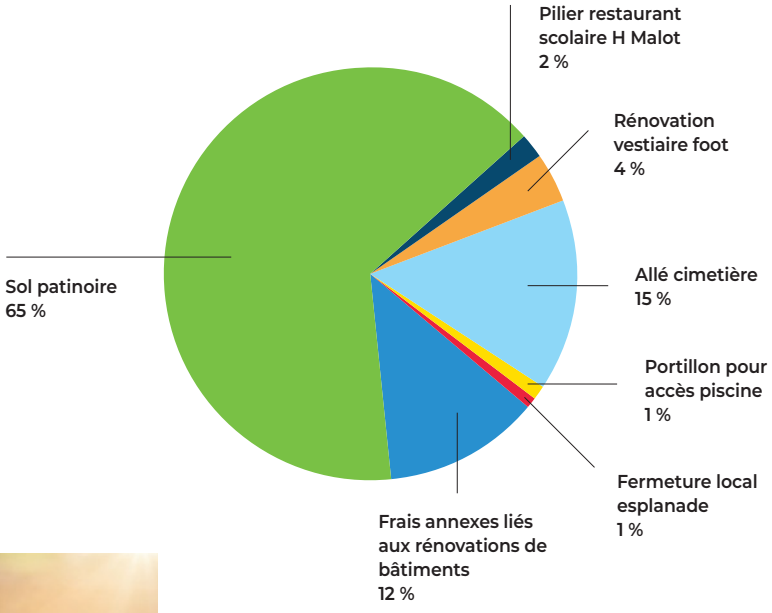



POUR INFO

0%

DEPUIS 2011, LE TAUX DE LA TAXE D'AMÉNAGEMENT PERÇUE PAR LA MAIRIE AU TITRE DES NOUVELLES CONSTRUCTIONS OU EXTENSIONS **EST DE 0%**

OBJECTIF N°2

AMÉLIORER LES SERVICES AUX HABITANTS ET LEUR QUALITÉ DE VIE

557 370,08 €

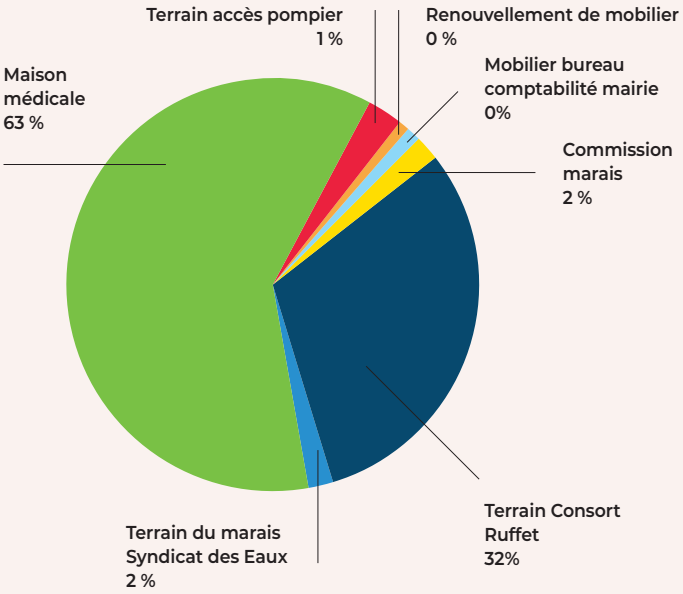

■ Acquisitions immobilières (bâtiment, terrain) :

▸ ***Rachat de la maison médicale***
En effet, les 3 médecins actuellement propriétaires souhaitent alléger la gestion de leur cabinet médical.
Après avoir débattu sur la nécessité impérative de maintenir la présence de plusieurs médecins sur notre commune, le conseil municipal de Flixecourt a voté à l'unanimité le financement de l'achat de la maison médicale.

▸ ***Terrain Consort Ruffet,*** *attenant à l'école H. Malot, qui fera l'objet d'une étude de construction de garages communaux voire d'une serre.*

▸ ***Parcelle enclavée dans le marais communal.***
Le syndicat des eaux Flixecourt-Ville le Marclet, propriétaire de cette parcelle, avait envisagé de la mettre en vente : le conseil municipal de Flixecourt a souhaité faire une proposition d'achat dans un souci de préservation environnementale du marais. Aujourd'hui, le syndicat des eaux a annulé ce projet de vente.

▸ ***Accès pompier sur Moréaucourt***

■ Commission du marais (plantation d'arbres dans le marais)

■ Renouvellement de mobilier (bureau mairie, maison des associations)

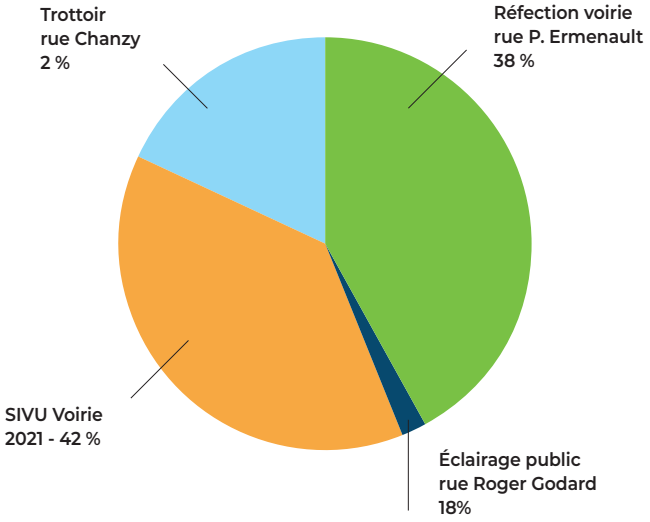

OBJECTIF N°3

ASSURER LA SÉCURITÉ ET L'ACCESSIBILITÉ

189 623,48 €

■ Réfection de la rue P. Ermenault

■ Éclairage rue R. Godard

■ Provisionnement pour les dépenses d'investissement 2021 du SIVU « Voirie »

■ Réfection d'une partie de trottoir sur le bas de la rue Chanzy

+ OBJECTIF N°4
FAIRE FACE AUX DÉPENSES IMPRÉVUES

189 623,48 €

Ce budget supplémentaire qui comprend plus d'1 million d'euros d'investissements, démontre la volonté du conseil municipal de maintenir et de développer les services aux habitants de la commune et du territoire.

Sophie Brunet • **Adjointe**

Un parc imaginé pour tous

Nous y sommes ! Après l'avoir imaginé, les travaux du parc intergénérationnel ont débuté pour une durée estimée à 5 mois.

Ce parc a été imaginé afin de permettre par exemple aux parents ou aux grands-parents de venir se reposer dans un endroit calme et arboré en attendant leurs enfants ou petits-enfants qui seraient à la piscine. Ils pourront faire un peu d'exercices physiques sur un parcours spécialement aménagé pour les séniors.
Pour les plus jeunes, plusieurs espaces de jeux adaptés aux différentes tranches d'âges vont être installés comme des trampolines, une balançoire, des jeux sur ressorts, un tourniquet, une tyrolienne... Des jeux ludiques tels un morpion, un puissance 4 viendront compléter l'offre de jeux familiaux. Les sportifs pourront pratiquer la course tout autour du parc ou se mesurer à la pétanque. Ce parc a aussi été pensé pour se rencontrer, échanger au kiosque qui est central et proche des aires de jeux. Enfin le mini-golf avec ses 18 pistes sera un incontournable pour passer un moment de détente, de rire entre amis, en famille.

ET COMBIEN ÇA COÛTE ?

Comme vous pouvez l'imaginer et vous vous questionnez sûrement, un tel projet à un coût, il est de 999 888,10 € HT. Cela n'est pas neutre dans le budget de notre commune mais, comme à l'accoutumée, nous sommes allés chercher des subventions et nous avons obtenu 280 000 € de Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), 200 000€ du Conseil Départemental, 50 000 € de la Communauté de Communes. Nous avons également sollicité la région pour subventionner la plantation d'arbres locaux comme des pommiers et cette dernière devrait couvrir 90 % du budget nécessaire.

UN LIEU PENSÉ POUR LE BIEN-ÊTRE DES HABITANTS

Pour votre sécurité, l'ensemble du parc est clos et sera sous vidéo surveillance. L'entrée sera libre aux horaires d'ouverture. L'équipe municipale étudie pour l'instant les modalités d'accès au minigolf.
Ce terrain arboré et bien équipé vous permettra de vous évader, de trouver de la tranquillité et vous fera oublier les petits tracas du quotidien. L'ensemble de l'équipe municipale vous donne rendez-vous pour une visite lors de l'inauguration de celui-ci qui, je l'espère, se fera dans le temps imparti.

Didier Metais • **Adjoint**

Montage photo réalisé par
Carine Pruvost • **Conseillère déléguée**

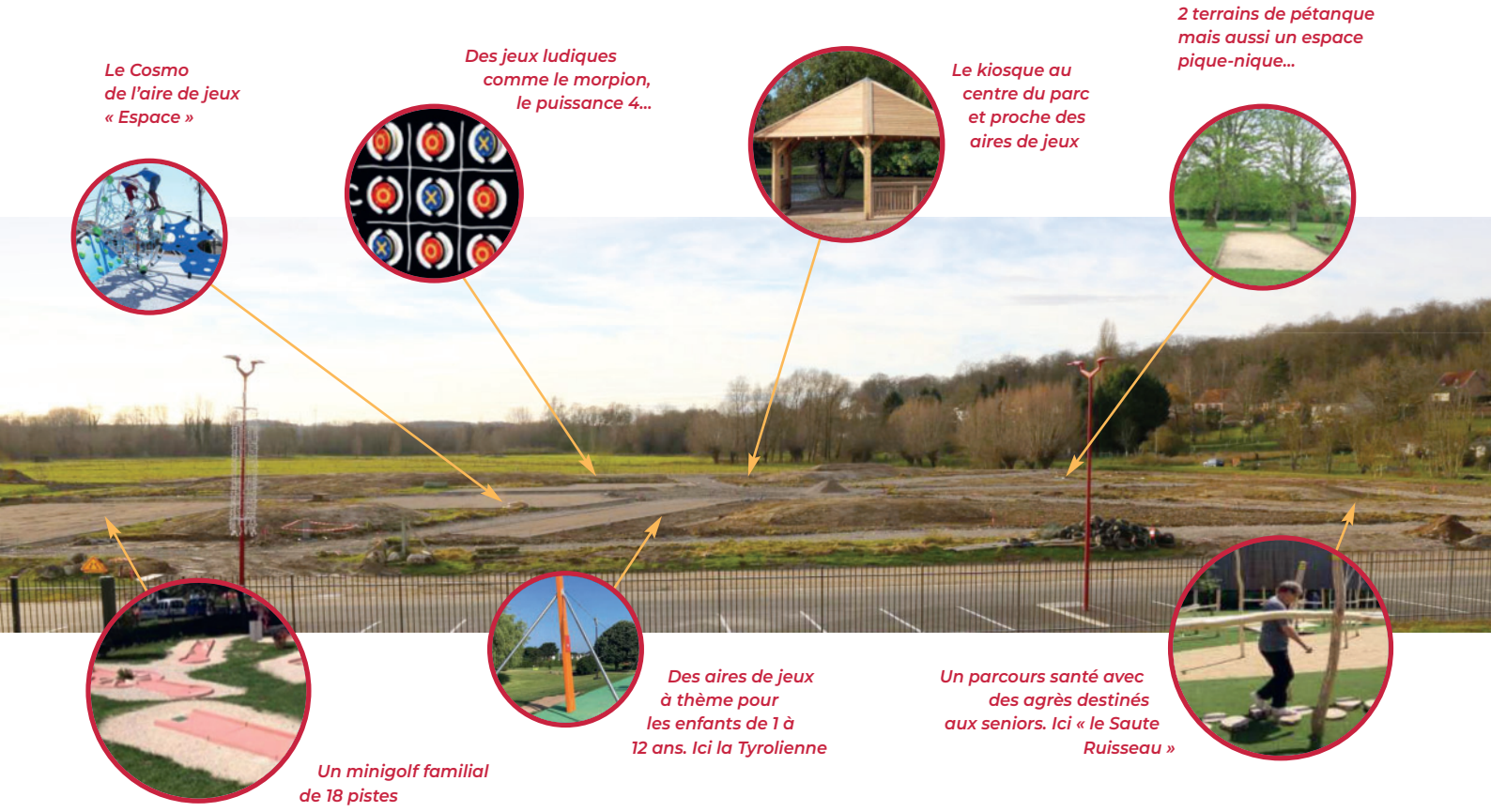

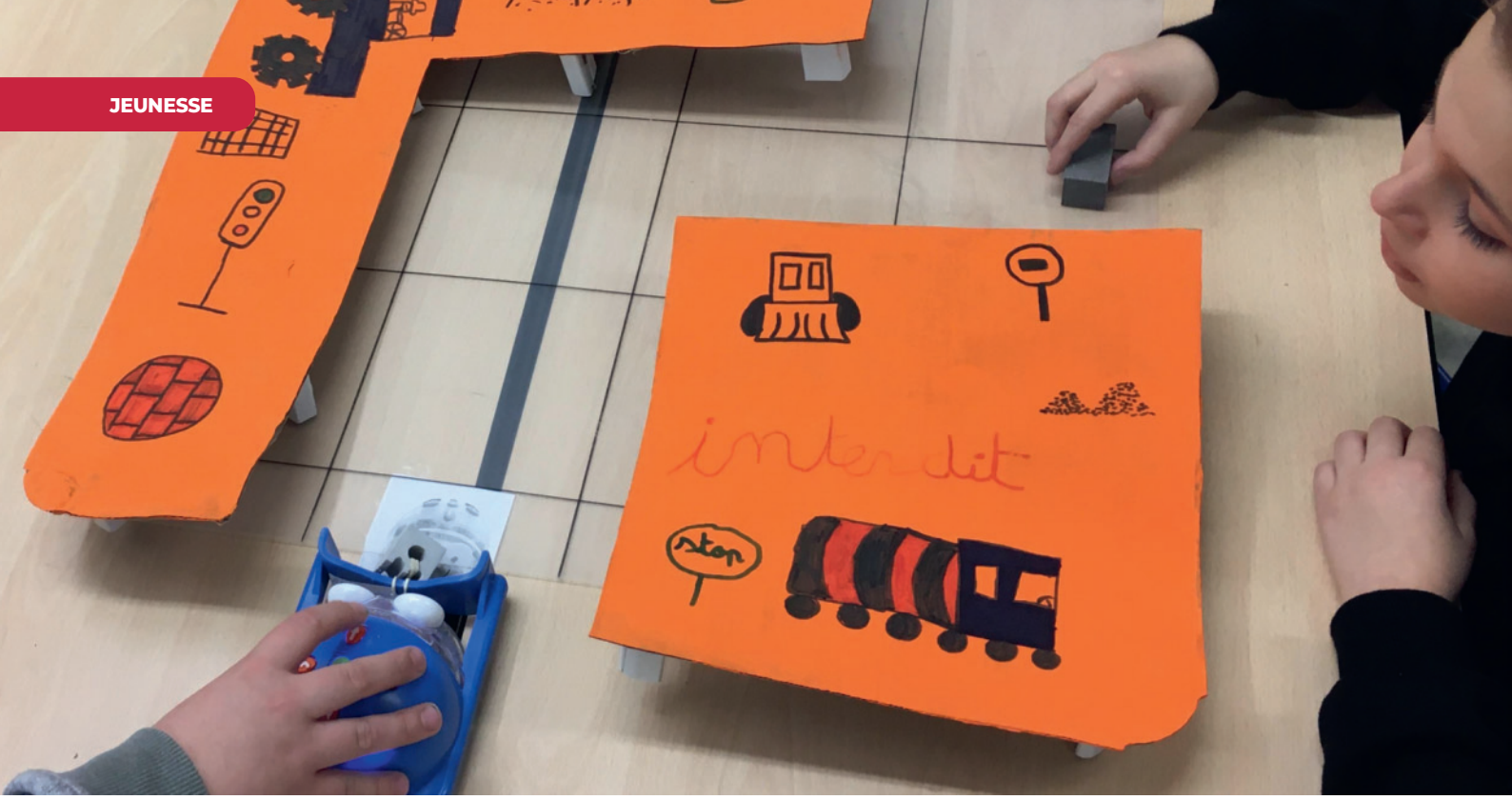

Les petits élèves de la maternelle de Bettencourt Saint-Ouen ont manipulé et beaucoup appris avec ces robots !

Des robots éducatifs pour apprendre à nos enfants

La mairie de Flixecourt accompagne le Réseau d'Éducation Prioritaire de Flixecourt en les dotant d'un matériel innovant : des robots éducatifs !

Ainsi, toutes les structures éducatives et pédagogiques du secteur peuvent emprunter ce matériel pour développer de nombreuses compétences. Les robots apportent aux enfants, l'indispensable manipulation pour apprendre et la motivation à comprendre le monde technologique et numérique qui les entoure.

UN OUTIL ADAPTÉ

Les plus jeunes apprennent à maîtriser l'espace et à utiliser son vocabulaire. Quant aux plus grands, ils développent le codage qui est la base du langage informatique. Avant le confinement, certains élèves ont profité de ce matériel.
Aujourd'hui, le protocole sanitaire de nos établissements scolaires permet toujours l'utilisation de cet équipement éducatif en y apportant l'hygiène nécessaire.

Patrick Gamard • Coordonnateur REP de Flixecourt





Journée Robotique pour les CM2 et les 6ème au collège A.Manessier de Flixecourt

Une année inoubliable au centre de loisirs

L'année 2020 restera dans les mémoires de tous les acteurs de l'accueil de loisirs... des enfants aux parents en passant par les élus et l'équipe d'animation...



Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il aura fallu se creuser les méninges pour pouvoir organiser les différents temps d'accueil. Du périscolaire (matin et soir) au centre du mercredi et des vacances qui ont pu avoir lieu avec un protocole strict mis en place. Cet été l'accueil de loisirs a eu lieu en "petit comité", bien loin des 135 enfants accueillis l'an dernier et des 180 personnes à table le jour de la kermesse. Organisé dans les locaux permanents du centre (place Jeanne d'Arc), l'accueil de loisirs estival a permis aux enfants de la commune de se divertir et d'oublier un temps les problèmes liés à ce satané virus.







UN BOL D'AIR

Des sorties ont pu avoir lieu (au moulin de Naours, au château de Picquigny, à la patinoire l'Iceberg ou encore au bowling de Camon) et de nombreuses activités et jeux ont été proposés au centre. En septembre une sortie a été organisée au parc zoologique d'Amiens pour les enfants qui fréquentent le centre le mercredi. Des projets d'animations ont vu le jour (gravure sur verre notamment). Pendant les vacances de la Toussaint les enfants ont eu droit à un programme riche et varié en animations comme de la mosaïque et des sorties (accrobranche, médiathèque, cinéma), un concert du groupe Zic-Zazou sans oublier l'indémodable fête d'Halloween...Prochain rendez-vous, si tout va bien, pour deux semaines d'activités pour les vacances de février.

Nicolas Tournant • Directeur du Centre de Loisirs



Pierrette et M. le Maire, le jour de ses 100 ans

Au revoir, Madame la doyenne de Flixecourt

Pierrette, née CLAUDIN le 7 Avril 1918 à Paris dans le 8ème arrondissement. Née d'un père qu'elle n'a pas connu et d'une mère souffrant de la tuberculose, Pierrette a été hébergée chez Manzabelle à Condé-Folie. Durant sa jeunesse, Pierrette avait des passions comme faire du vélo ou s'occuper de ses 2 vaches et de sa chèvre. Les années passant, elle fit la connaissance de Marceau CYR avec qui elle se maria et ils eurent 2 enfants : Liliane et Jannick.

Pierrette travailla pendant des années comme couturière aux usines Saint Frères et cela deviendra une passion pour elle, en plus de la couture, du tricot et de son jardin.

La perte de son fils dans un accident de voiture lui donna beaucoup de chagrin, pas une seule journée sans aller se recueillir sur sa tombe.

Quelques années plus tard, sa fille étant atteinte de la maladie d'Alzheimer, Pierrette, malgré son âge, enchaîna les déplacements en train entre Flixecourt et Paris pour prendre soin d'elle. Sa nièce, Arlette prit la relève quand ses problèmes de santé ne lui ont plus permis ces trajets. Grâce à l'assistance de Gladys et de ses auxiliaires de vie sans oublier Bernard, son ancien voisin qui venait lui rendre visite tous les jours, elle réussit à rester chez elle.

Repose en paix « Pépette ».

Christel Herbet • **Conseillère déléguée avec la collaboration de Mélanie**

N.B. : D'après nos informations, notre doyenne est maintenant **Mme VILLERY Andrée** épouse **JAMES** (née le 10/12/1922). N'hésitez pas à nous informer si vous avez connaissance d'une personne qui serait née avant.

DECES ANCIENS ELUS

Durant l'année 2020, 2 anciens élus de la commune sont décédés :

- M. Marc SEGUR a fait partie de l'équipe municipale de 1989 à 1995. Il nous a quitté le 04 Septembre 2020.
- M. Gilbert NOCQUET a fait partie de l'équipe municipale de 1977 à 2008. Il nous a quitté le 08 Avril 2020.

Que leur famille et leurs proches soient assurés de notre sympathie.

Illuminations de Noël

Cette année encore, afin de contribuer à la magie et à la féerie des fêtes de fin d'année, la commune a fait l'acquisition de nouvelles illuminations pour embellir l'axe principal mais aussi l'étendre à l'ensemble de la commune.

Les commentaires et photos que vous avez partagés sur les réseaux sociaux ne nous ont pas laissés insensibles et nous ont guidés dans nos choix de décorations.

Au Moulin, notre forêt enchantée s'est étoffée d'animaux et de sapins supplémentaires. Le père noël sur le manoir place Vogel a laissé la place à des flocons de neige. Et, cette année, nous avons choisi de commencer par la rue Philippe Ermenault en mettant à l'honneur l'ensemble des équipements sportifs et culturels avec des rideaux lumineux sur les candélabres.

Dans un souci d'économies d'énergie, tous ces équipements sont composés d'ampoules LED.

Philippe Delafosse • **Adjoint** **Sabrina Hetelay** • **Conseillère**



Une campagne de végétalisation au programme

L'évolution de nos besoins nous a amené à construire de nouveaux bâtiments, à les agrandir, à créer des parkings en réduisant nos espaces verts.
Dans le souci constant d'améliorer notre cadre de vie, la commission va mener une campagne de végétalisation sur la commune. Le point de départ de cette action se situera dans les rues Georges Clémenceau, Ernest Daussy et sur le parc de jeux Marthe Ruffet Daussy.
Cette première phase consistera essentiellement à ajouter différentes variétés d'arbres et d'arbustes à ceux déjà existants.

Philippe Delafosse • **Adjoint**
Sabrina Hetelay • **Conseillère**



Un 14 juillet pas comme les autres...





Cette année, et en raison de difficultés liées à la Covid-19, un nouveau parcours pour la marche a été élaboré.
À Flixeccourt, nous avons de belles zones à découvrir lors de promenades.

Beaucoup de réflexions autour de cette activité pour savoir si oui ou non nous devions la maintenir vu le contexte sanitaire. Merci à la présence des 117 marcheurs qui nous ont confortés dans notre choix et cela malgré la météo maussade du départ. Les années précédentes les marcheurs étaient environ 60/80 à cette date. Les participants de ce jour sont tous revenus enchantés de cet itinéraire méconnu pour beaucoup.
Collations et boissons étaient offertes au départ et à l'arrivée par les élus. Merci aux employés communaux d'avoir rendu ce parcours agréable et parfaitement sécurisé.

Cette journée s'est clôturée, hélas prématurément, par un dépôt de gerbe au monument aux morts, suivi d'un vin d'honneur. Merci à tous pour votre participation à ce 14 juillet hors du commun...

Anne-Marie Diruy • **Adjointe**



ÉDITION 2020

Concours des maisons fleuries

Pour cette 31ème édition, le jury s'est réuni le 17 Juillet 2020 et s'est rendu sur place afin d'apprécier et de classer les 54 réalisations florales des lauréats inscrits au concours.







Le jury était composé comme chaque année des membres de la commission mais aussi de professionnels et citoyens.
Nous nous sommes penchés sur l'originalité de vos créations, nous avons essayé d'évaluer l'investissement personnel de chacun et nous avons apprécié la mise en valeur de la maison et l'harmonie des plantations.

QUELQUES CHANGEMENTS DANS L'ATTRIBUTION DES RÉCOMPENSES

Nous avons décidé, dans un souci d'équité et afin de répondre aux nombreuses demandes, d'élargir l'attribution de prix plus conséquents aux dix premiers lauréats.

LA NATURE DES PRIX A ÉGALEMENT ÉVOLUÉ

En effet, à partir de cette année, afin de soutenir notre commerce local, tous les lauréats seront récompensés par des bons d'achats à dépenser chez nos fleuristes.



De plus, la cérémonie des vœux du maire n'ayant pas eu lieu en raison de la crise sanitaire, la remise des prix est reportée en février si les conditions le permettent.

Philippe Delafosse • **Adjoint**
Sabrina Hetelay • **Conseillère**

RÉSULTATS

1ÈRE CATÉGORIE : **Ensemble maison avec jardin**

1 • **HIELE Martine**
2 • DUBUQUET Marlène
3 • BRUZEAU Brigitte
4 • FAUCHOIS Philippe
4 • (ex aequo) TELLIER Carole
5 • DAQUIN Régine

2ÈME CATÉGORIE : **Façade avec balcon ou terrasse**

1 • **VALOIS Marie-Christine**
2 • CLIN Nicole
3 • CALLULIER Lucie
3 • (ex aequo) THIERRY Catherine
4 • BEAUDHUIN Thierry
5 • SCELLIER Marie-Claude

3ÈME CATÉGORIE : **Maison collective type HLM**

1 • **ROBART Serge**
2 • FILEAU Claudette
3 • MAILLARD Noëlla
4 • LEGRAND Georges
5 • BELLARD Ghislaine

4ÈME CATÉGORIE : **Rives de la Nièvre**

1 • **BUE Maryline**
2 • DELAFOSSE Joël
3 • PRONIER Christine
4 • GRANGER Josette
5 • ROUSSEL Brigitte

Nos enfants mangent bien à la cantine !



Le restaurant scolaire de l'école primaire Hector Malot a ouvert ses portes en septembre 1992. Coup d'œil sur cette cantine du bien manger !

Les repas sont élaborés sur place par Mr Rohaut Christophe, responsable du service restaurant scolaire pour les écoles épaulé par son équipe.
Mr. Rohaut établit les menus à partir de revues spécialisées, documentations sur le net (articles rédigés par des diététiciens). Ces menus respectent les fréquences et les recommandations du GEMRCN (Groupe d'Études des Marchés Restauration Collective et Nutrition) pour l'équilibre alimentaire et les mesures de la loi EGAlim (Etats Généraux de l'Alimentation). Il suit ainsi les préconisations sur le service de produits bio, la lutte contre le gaspillage alimentaire notamment et le service au moins une fois par semaine, d'un menu dit « végétarien », c'est-à-dire composé de protéines végétales pouvant aussi comporter des légumineuses, des céréales, œufs, et/ou des produits laitiers.
Le restaurant scolaire est approvisionné par différents fournisseurs : pour les produits frais, laitiers, la viande, la charcuterie, les fruits légumes... Actuellement, les repas du groupe scolaire Jacques Prévert sont confectionnés chaque jour au restaurant scolaire Hector Malot, ils sont acheminés en liaison chaude par deux agents municipaux (Mme Blond Francine et Mme L'Arsillère Marielle). Mme Allart Valérie et son équipe réceptionnent et font la mise en place du repas.



Mmes Blond et L'Arsillière en livraison repas



Mme Allart et son équipe préparent la mise en plat

Christophe Rohaut • **Responsable du Service Restaurants Scolaire**

Stéphanie Gapenne
Conseillère déléguée



Mr Rohaut et son équipe à l'école primaire Hector malot

UN BON RAPPORT QUALITÉ/PRIX

- Les enfants résidants dans la commune ou dont les écoles ont été fermées (circonscription) est de 2,50 €
- Les enfants hors commune et circonscription : 3,50 €
- Prix d'un repas pour un adulte : 5 €
- Le coût d'un repas se situe entre 8 et 10 euros, la différence restant à la charge de la commune

C'est un privilège pour nos écoles que la cuisine soit préparée sur place.

Halte aux espèces exotiques envahissantes dans notre marais

C'est parti ! Le premier chantier est lancé dans le marais de Flixecourt afin de lutter contre fléau.







En 2019, le Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement "Vallée de Somme" (groupe Somme nature) et notre commune se sont engagés dans la lutte des espèces exotiques envahissantes dans le cadre du projet européen "Centre de ressources et d'expérimentations sur la lutte des espèces exotiques envahissantes sur le département de la Somme".

PLACE À L'ACTION !

Début juillet 2020, cet engagement s'est concrétisé par un chantier dans le marais communal contre le solidage du Canada (Solidago canadensis).
Ce chantier a été réalisé manuellement sur une semaine entière par un encadrant technique et un agent de l'atelier d'insertion du groupe Somme Nature. Ils sont intervenus sur 2 zones particulièrement critiques, l'entrée du carpodrome et la lisière de la peupleraie :

- fauchage des plantes au rotofil ;
- broyage des tiges à la tondeuse ;
- ratissage au râteau ;
- transport en camion dans des sacs pour éviter la dispersion sur la route.

Le choix a été fait de détruire les plantes broyées par méthanisation (digestion contrôlée de matière organique par des bactéries produisant du biogaz méthane). L'unité de méthanisation de Canaples a pris en charge gratuitement l'ensemble des déchets verts du chantier. Toutefois, le solidage est aussi compostable sans risque si la plante est coupée avant la formation de graines car c'est une espèce qui ne bouture pas.
Pendant la phase des travaux, le chargé de mission Aurélien Savoy, a rencontré les nouveaux élus de la commission du marais pour un temps de présentation et de sensibilisation. Une affiche d'informations a été laissée à disposition des usagers du marais à l'entrée du carpodrome.
M. Savoy a aussi réalisé une action de formation/conseil à l'attention des agents communaux qui ont la charge de l'entretien du marais : vie de la plante, comment la traiter et à quel moment, l'intérêt du compostage et de la méthanisation. D'autres espèces comme la renouée du japon et l'arbre à papillon ont été l'objet d'échanges techniques. L'objectif de ce premier chantier est d'empêcher la plante de se propager davantage. En intervenant chaque année, l'espèce disparaîtra complètement. Pour cela, nos agents communaux prendront le relais.

Si vous souhaitez éliminer des Espèces Exotiques Envahissantes présentes chez vous, n'hésitez pas à prendre conseil directement auprès du CPIE au 03 22 33 24 25 ou via le site : www.somme-nature.fr/contact

Aurélien Savoy • Chargé de mission par le CPIE Vallée de Somme (Somme Nature)

Mickaël Bienaimé • Adjoint





La piscine, une ouverture très attendue en 2021

Médéric Jacquemin directeur du centre aquatique intercommunal Aqua N&S, nous a reçu le 18 décembre dernier et a bien voulu répondre à nos questions

Bonjour Mr Jacquemin, merci de nous recevoir. Est-ce que vous pouvez nous en dire plus sur vous et Equalia ?

Natif du Nord, j'ai grandi en Picardie du côté de Clermont dans l'Oise et j'ai fait une partie de mes études à Amiens. Cela fait presque 10 ans que je travaille dans la gestion d'équipements sportifs, notamment un établissement piscine à vague de plein air, la direction d'un complexe sportif où il y avait de l'aquatique, du fitness et de la plongée. Je connais donc l'univers et j'ai déjà effectué une ouverture d'équipement, chose que j'affectionne particulièrement car participer à l'ouverture d'un site, c'est participer à une page d'un territoire et concrétiser un projet qui a mis souvent des années à sortir de terre et qui a été travaillé longuement par la collectivité.

Le groupe Equalia a 25 ans. On gère aujourd'hui près de 60 équipements sportifs en France et aussi quelques-uns en Belgique, essentiellement des centres aquatiques mais aussi des centres aquatiques bien-être fitness et également des patinoires. Il y a donc une vraie dynamique de développement pour répondre aux appels d'offres des collectivités et pour faire vivre les établissements un petit peu partout.

Quelle équipe sera à vos côtés ?

Il y a 14 personnes à mes côtés : 5 maîtres-nageurs, un surveillant de baignade, 3 hôtesses d'accueil, 3 agents d'entretien, un technicien et un coach sportif spécialement dédié au fitness. Pour cette activité il y aura aussi quelques intervenants extérieurs.

Quelles offres d'entrée allez-vous proposer pour le public ?

L'offre créée, permet des accès aux différents espaces, aquatique, bien-être et fitness. Nous proposons plusieurs tarifs, l'entrée unitaire, la carte de 10 entrées, et la formule abonnement avec quatre pass donnant un accès en illimité aux espaces aquatique et bien être pour le pass équilibre jusqu'au full access avec le pass plénitude. Il y a également une offre pour les activités à la séance que ce soit aquatiques ou fitness et la possibilité d'acheter une carte de 12 séances si vous venez régulièrement mais pas forcément plusieurs fois par semaine. À partir du moment où l'on vient 2 fois par semaine, il revient moins cher de s'abonner que de venir en entrée simple ou en entrée activités.

Quelles sont les facilités de payement ?
Nous proposerons le prélèvement mensuel à la souscription d'un contrat d'abonnement. Il faudra verser un premier mois avec les frais d'adhésion de 25 € et la caution bracelet de 5 € et à partir du 2ème mois, le prélèvement est effectué. Les tarifs ont été étudiés avec les élus de la CCNS.

Et les offres pour apprendre à nager ?
C'est l'école de natation pour les enfants mais également les adultes qui permettent l'apprentissage en continu du débutant au perfectionnement. L'abonnement se fait de septembre à juin. Chaque enfant a une séance par semaine. Il y a également une offre de stages natation pendant les vacances scolaires avec une séance par jour du lundi au vendredi, ce stage favorisant l'apprentissage de manière plus approfondie.

Quelle organisation a été retenue pour l'accueil des scolaires ?
Les scolaires sont accueillis le lundi, mardi, jeudi et vendredi avec 3 créneaux le matin et 2 créneaux l'après-midi. Cela fait 20 créneaux par semaine sachant que l'on peut accueillir 2 classes par créneau au maximum en simultané, soit 40 classes par semaine sur 34 semaines scolaires de septembre à juin. Nous travaillons actuellement avec les Conseillers Pédagogique de Circonscription (CPC) pour que toutes les écoles aient un process bien identifié pour leur arrivée et pour la durée de l'année scolaire.

Quelles activités sont proposées au public ?
Le bassin sportif d'1.25 m à 2 m de profondeur, bassin de nage sera utilisé pour la natation scolaire, la pratique libre, l'école de natation et des activités particulières comme le parcours training dans l'eau avec des obstacles des immersions etc...
Le bassin d'activités et de loisirs profond de 1.15 à 1.35m sera utilisé pour les cours d'aquagym, d'aquabiking, les bébés nageurs, le jardin d'éveil et pour tous les enfants sur les créneaux de forte fréquentation comme le mercredi après-midi, le samedi, le dimanche et les vacances scolaires.

Exemples de tarifs proposés

Offres unitaires	Pour les résidents CCNS	Tarifs
Entrées espace aquatique	Adulte	3,7 €
	Enfant	2,9 €
Entrée évasion (espace aquatique et bien-être)	Adulte	9,75 €
Carte 10 entrées	Adulte	31,5 €
	Enfant	24,7 €

Offres d'abonnement annuel nominatif	Accès illimité	Tarifs annuels	Tarifs par mois
Pass Aquatique	Espace aquatique	228 € / an	19 € / mois
Pass Équilibre	Espace aquatique et bien-être	300 € / an	25 € / mois
Pass Performance	Espace aquatique bien-être et activités basiques aquatiques : aquagym	408 € / an	34 € / mois
Pass Plénitude	Espace aquatique bien-être, toutes les activités aquatiques : aquagym, aquabiking et fitness.	480 € / an	40 € / mois

La pataugeoire très spacieuse est à destination des enfants en bas âge avec une fontaine champignon, des jets d'eau et une plaque à bulles. Elle comprendra des aménagements comme des petits jouets, un petit toboggan...

Et pour l'espace bien-être ?
L'espace comprend un sauna, un hammam, des douches sensorielles et un bassin balnéo de 26 m² avec une cascade, des banquettes hydromassantes et des plaques à bulles. C'est l'espace détente par excellence. En été, le solarium en terrasse sera ouvert.

En quoi consiste l'offre fitness ?
Une programmation de cours collectifs pour 20 à 25 personnes par séance sera mise en place le matin le midi et le soir.
Nous proposerons de la gym douce, du stretching, de la détente relaxation, des cours pour s'affiner avec cuisses abdos fessiers, des séances cardios step gym tonic et de la boxe ainsi que des cours intensifs pour se tonifier avec circuit training, full body, élastifit. La salle est équipée de matériels tels des steps, des haltères, des médecine-balls, des kettlebells, des kits pump, et des sacs de frappe pour la boxe, le tout dans une ambiance sono et lumière. Une vingtaine de cours seront programmées par semaine. Le planning sera évolutif en fonction des premiers mois. On peut s'inscrire uniquement au fitness en achetant une séance unitaire ou un pass trimestriel à 49,90 € qui donne un accès illimité au cours de fitness.



Question pratique, comment cela se passe au niveau des vestiaires ?
Il y a 4 vestiaires collectifs très adaptés pour l'accueil des scolaires et des centres de loisirs. Dans chacun, il y a 2 blocs de 15 casiers qui permettent aux élèves de ranger leurs affaires de façon sécurisée. Nous gérons ainsi facilement les classes d'un créneau à l'autre sans vestiaire encombré.
Pour le public, ce sont des cabines individuelles dont une familiale avec une table à langer et un lavabo. Il y a deux vestiaires pour personne handicapée. Pour les casiers, fini la monnaie. Pour les entrées unitaires, il suffira de choisir un code et de le composer à l'entrée et à la sortie. Et pour ceux qui ont un abonnement, c'est un bracelet qui verrouillera et déverrouillera le casier.

Quelle sera l'amplitude horaire d'ouverture ?
Les horaires d'ouverture sont définis en fonction de 3 périodes, scolaire, petites vacances, et grandes vacances. Les jours de semaine, la piscine est ouverte au public de 12 h à 14 h et de 17 h à 19 h 30. Deux nocturnes sont proposés le mardi et le vendredi jusqu' à 21 h ainsi qu'une matinale le mardi de 7 h 30 à 9 h.

Quels sont pour vous les atouts de l'Aqua N&S ?
C'est un bâtiment bien conçu dans sa distribution, le parcours client est intuitif. Il est très agréable, le confort client sera certain : très lumineux, ouvert vers l'extérieur, hauteur sous plafond qui permet de voir assez loin les paysages, un très bel espace bien-être bien dimensionné. Le confort est visuel, thermique et sonore. La répartition des bassins est adaptée à chaque public que l'on soit nageur ou pratiquant d'activités tels l'aquagym ou l'aquabiking. En somme, tout ce qu'il faut pour l'accueil du bébé de 6 mois jusqu'au sénior. Un centre qui sera je pense très apprécié.

Qu'est-ce qu'il reste à faire pour l'ouverture ?
Il reste des travaux de finition (« les réserves »), le nettoyage de fin de chantier, l'installation du bâtiment (mobiliers, matériels...) et la formation des personnels sur 3 semaines : formation interne à l'entreprise avec le groupe Equalia et avec des intervenants extérieurs. Tout se fait sur site ; formation générale, sécurité incendie, évacuation, manipulation des extincteurs ; des formations plus spécifiques pour les activités sportives ; pour la partie accueil ; logiciels ; protocole de nettoyage utilisation des machines pour l'équipe entretien. Avec le contexte sanitaire notre planning a été décalé.

Nous vous laissons le mot de la fin
L'ensemble de l'équipe est très motivé et a hâte d'ouvrir. Il y a une attente assez importante de la population et évidente aussi de notre côté. On espère que le contexte sanitaire nous permettra d'ouvrir à fin janvier. On va tout mettre en œuvre pour que l'ouverture soit une belle ouverture pour accueillir dans des conditions idéales la population. Nous organiserons pour l'occasion des portes ouvertes.

L'intégralité de l'entretien avec le diaporama de la visite de l'AquaN&S avec le directeur est disponible sur le site mairieflixecourt.fr

Propos recueillis par Carine Pruvost et Christel Herbet • Conseillères déléguées

Grille horaire selon les périodes

	Jour	Matin	Après midi
Période scolaire	Lundi - Jeudi	12 h - 14 h	17 h - 19 h 30
	Mardi	7 h 30 - 9 h - 12 h - 14 h	17 h - 21 h
	Mercredi		14 h 30 - 19 h 30
	Vendredi	12 h - 14 h	17 h - 21 h
	Samedi	11 h - 13 h	14 h 30 - 18 h
	Dimanche et jours fériés	9 h - 13 h	
Petites vacances	Lundi - Mercredi - Jeudi	10 h - 19 h	
	Mardi - Vendredi	10 h - 21 h	
	Samedi	11 h - 13 h	14 h 30 - 18 h
	Dimanche et jours fériés	9 h - 13 h	
Grandes vacances	Lundi - Mercredi - Jeudi	10 h - 20 h	
	Mardi - Vendredi	10 h - 21 h	
	Samedi	11 h - 13 h	14 h 30 - 18 h
	Dimanche et jours fériés	9 h - 13 h	

ACTIONS DE SOLIDARITÉ ENTRE LES COMMUNES DE LA CCNS

▪ La communauté de communes offrira 5 000 entrées gratuites aux résidents de la CCNS lors de l'inauguration de la piscine. Chaque village recevra au prorata de sa population un nombre de billets soit par exemple pour Flixecourt environ 571 entrées. L'opération s'effectuera en collaboration avec la société Equalia qui gérera les inscriptions pour l'obtention de ces billets.
▪ La CCNS prendra en charge les entrées des élèves scolarisés dans toutes les écoles du premier degré du territoire. Cette gratuité représente une économie pour les communes ainsi que les parents et coûte à la com de com 83 000 € / an, somme qu'elle économise par la prise en charge des transports scolaires par la région des élèves des lycées.

De nouveaux travaux réalisés

Comme promis dans le précédent numéro, la seconde tranche de travaux des allées du cimetière a été réalisée. D'autres aménagements sont à l'étude sur ce site.

Les revêtements de chaussée dans la rue Philippe Ermenault ainsi que dans la résidence Moreaucourt ont été refaits.
La construction de la piscine a nécessité la réfection de la chaussée rue Rémy de Ceylan ainsi que la création d'emplacements de stationnement aux abords de la structure.
Les dépenses concernant la voirie ne se sont pas limitées à ces aménagements. Diverses réparations ont été effectuées (tampons d'eau de pluie, caniveaux, trottoirs, nids-de-poule, marquage au sol du stationnement dans les rues du Commandant Rivière et Bernard d'Ailly...), toujours dans un souci d'assurer confort et sécurité aux habitants.
Comme annoncé dans notre profession de foi, une partie des éclairages dans le centre de Flixecourt est passée en LED. Cela représente une garantie de sécurité et d'économie (50% de consommation en moins). En 2021, le reste de la traversée principale de Flixecourt sera fait.
Toute l'année, la maintenance est assurée. Pour nous y aider, n'hésitez pas à faire connaître tout dysfonctionnement à l'accueil de la mairie en indiquant l'adresse exacte du problème.

Résidence Moreaucourt





Piscine



Allées du cimetière



Rue Philippe Ermenault

Sécurisation des passages piétons

Suite à un essai concluant, l'ensemble des passages piétons de la traversée de la Départementale a été équipé de "plots" lumineux.
Ces derniers ont pour but d'augmenter la visibilité de ces points pour certains accidentogènes et donc d'améliorer la sécurité des piétons les empruntant.

Mickaël Bienaimé • **Adjoint**

L'église Saint-Léger de Flixecourt



Coup d'œil sur notre église présentant plusieurs particularités architecturales et historiques.

Elle présente un assez récent et peu courant **clocher-mur** à deux puissants contreforts formant un porche et donnant sur un parvis plein Sud au sommet d'un perron en fer à cheval.
Malgré sa monumentalité et sa qualité globale, nombre de beaux éléments architecturaux et de parties remarquables, l'église ne fait l'objet d'aucune protection au titre des monuments historiques.
Le clocher-mur présente une pierre de l'Oise jaunâtre, couvert de tuiles plates brunes.

Le beau mobilier fait l'objet de protections au titre des monuments historiques :

- Le maître-autel en bois peint et doré XVIIIe de l'église St-Sulpice Amiens, un autel latéral Est, pas d'autel apparent à l'Ouest,
- 2 crédences décorées Louis XV en bois peint-doré, dessus marbre,
- la chaire en beau bois foncé de l'Abbaye de Berteaucourt-les-Dames,
- Les **orgues de tribune** dont le buffet rocaille du XVIIIe aurait été transporté en 1860 depuis L'abbaye de Berteaucourt.
- Les œuvres d'art dont « le Christ au jardin des Oliviers », tableau du XIXe, la croix d'autel du XVIIIe

(Extrait du Rapport Mission Diagnostic réalisé par les architectes-maîtres d'œuvre)

Françoise Tellier • **Conseillère**



Maître-autel



La chaire

PROJET DE RESTAURATIONS URGENTES

L'architecte Guy PETIT a présenté un devis estimatif dont le montant s'élève **à 160 400 € HT**
Le Conseil Municipal sollicite des subventions de l'État :
• **DETR** (dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) : **25 % : 40 100 € HT**
• **DSIL** (dotation de Soutien à l'Investissement Local) : **55 % : 88 220 € HT**
• **Fonds propres : 32 080 € HT**
Dès que les subventions seront accordées, les travaux pourront débuter.

Des aides pour améliorer son habitat

Ma prime rénov remplace le crédit d'impôt pour la rénovation énergétique. Un nouveau coup de pouce pour les travaux sous conditions de revenus à partir de janvier 2021 entre 40 % et 90 % de votre devis.

4 COULEURS DE PRIMES :
Bleu : plus démunis
Jaune : précaires
Violet : intermédiaires
Rose : aisés

Pour en savoir + consultez les sites :
➜ maprimerenov.gouv.fr
➜ ecologie.gouv.fr/evolutions-maprimerenov
➜ faire.gouv.fr

0 808 800 700 Service gratuit + prix appel

La Communauté de Communes Nièvre et Somme a envoyé des questionnaires aux habitants pour connaître leurs besoins.
Elle travaille avec l'organisme Page 9 (Tél : 03 22 23 28 72) et octroie une aide de 500 € à chaque dossier éligible après étude et validation du plan de financement.

FAIRE TOUT POUR MA RÉNOV'

Françoise Tellier • **Conseillère**

DERNIÈRE MINUTE

LA REGION DOUBLE SON AIDE
La Région a voté le 9 décembre 2020 l'évolution de son dispositif d'aide à la rénovation énergétique des logements privés en doublant le montant de l'aide aux particuliers :

Ce montant est fixé à :
- 1 500 € par logement quand le montant total des travaux est inférieur à 20 000 € HT
- 3 000 € quand le montant est compris entre 20 000 € et 30 000 € HT
- 4 000 € quand le montant est supérieur à 30 000 € HT
- **BONUS** de 500 € pour l'achat ou la pose d'un système de ventilation mécanique.



Stop aux incivilités !

ABANDON DE DÉJECTION HORS DES EMPLACEMENTS AUTORISÉS (DÉJECTION CANINE)
Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.
CONTRAVENTION DE CLASSE 3
Amende forfaitaire : 68 €
Amende majorée : 180 €



Un distributeur de sachets a été installé au niveau du cabinet vétérinaire, n'hésitez pas !

DÉPÔT OU ABANDON D'ORDURES, DE DÉCHETS, DE MATÉRIAUX OU D'OBJET HORS DES EMPLACEMENTS AUTORISÉS (TOUT JET D'OBJET DIVERS SUR LA VOIE PUBLIQUE, MÉGOTS, MASQUES, DÉTRITUS)
Déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique est puni d'une amende forfaitaire
CONTRAVENTION DE CLASSE 3
Amende forfaitaire : 68 €
Amende majorée : 180 €



Christel Herbet · Conseillère déléguée
avec la collaboration de la gendarmerie



NE JETEZ PAS VOS LINGETTES DANS LES WC !

Les lingettes biodégradables, qui ne sont pas très rapidement solubles, posent de multiples problèmes. Jetées dans les WC, les lingettes causent des dysfonctionnements dans le réseau : elles bouchent les filtres et occasionnent de gros problèmes au niveau de la station d'épuration.
Les coûts d'entretien nécessaire au bon fonctionnement du réseau sont de plus en plus élevés du fait des interventions régulières des techniciens dû à l'utilisation très répandues de ces lingettes.
Les lingettes (intimes ou ménagères) ne sont ni recyclables, ni biodégradables. **Après utilisation, jetez-les dans votre poubelle.**

Mickaël Bienaimé • **Adjoint**

Ça s'est passé chez nous !



23 DÉCEMBRE
Noël UNICEF





18 DÉCEMBRE
Noël à la maternelle Jacques Prévert



8 DÉCEMBRE
Distribution des bons pour les aînés



11 NOVEMBRE
Panneau réalisé par l'école Notre-Dame



3 OCTOBRE
Fête locale





5 SEPTEMBRE
Fête du sport



2 SEPTEMBRE
Commémoration de la libération de Flixecourt



14 JUILLET
Fête nationale en comité restreint avec les pompiers et le porte-drapeau



La commune achète la maison médicale

Le territoire de la Communauté de Communes Nièvre et Somme n'est pas pour l'ARS (Agence Régionale de Santé) un désert médical mais une zone moins concernée plutôt mieux dotée du fait de sa proximité avec Amiens et son CHU (Centre Hospitalier Universitaire).
On peut parler de désert médical quand dans un territoire, les patients doivent parcourir plus d'une dizaine de kilomètres avant de trouver un médecin généraliste ou quand le délai d'attente pour un rendez-vous médical est de plus d'une semaine pour un médecin généraliste à plusieurs mois pour certains spécialistes.

D'après un article sur l'accès au soin des Français et les déserts médicaux qui s'étendent, publié le 14/02/2020 dans le journal "Le monde", les causes de cette dégradation sont connues : une demande de soins en hausse et un temps médical disponible en baisse, les départs à la retraite de généralistes n'étant pas compensés par de nouvelles installations, en raison notamment de numerus clausus limitant le nombre de médecins formés "particulièrement faibles" dans les années 1990 . Selon les calculs de l'ordre des médecins publiés en 2016, ce phénomène devait se traduire par « la perte d'un médecin généraliste sur quatre sur la période 2007-2025 ».

Cependant, nous constatons tous que le nombre de médecins généralistes dans la communauté de communes est en baisse. C'est pourquoi, lorsqu'ils ont été sollicités par les médecins généralistes de la maison médicale, Messieurs René Lognon, président de la CCNS, et Patrick Gaillard, maire, n'ont pas hésité à proposer au conseil municipal d'acheter la maison médicale pour soutenir et maintenir l'offre de soins à Flixecourt. Le conseil municipal a voté à l'unanimité l'acquisition de la maison médicale le 13 novembre 2020 pour un montant de 320 000 €. C'est en fait un rachat car celle-ci appartenait déjà à la commune de 2012 à 2015.
En effet en 2012, la commune et M. René Lognon alors premier édile étaient déjà venus en soutien aux médecins généralistes partants à la retraite à cette époque et rencontrant des difficultés pour leur succession.
D'une surface de 255,39 m2 sur une surface cadastrée de 745 m2, le bâtiment comprend 5 salles de consultation, 2 salles d'attente, un bureau d'accueil, un studio pour le service de garde, des archives et une buanderie.

À l'origine, la maison médicale était le projet de 4 médecins. Ce sont les docteurs Durand, Boinet, Capron et Duchaussois, qui ont déposé un permis de construire en octobre 1998.

Aujourd'hui, 4 médecins généralistes y officient. Après le départ au mois de décembre du Dr Fourrier, les Drs Aubriot, Benoît, Hurier-Pavaut accueillent le Dr Rui Alexandra, médecin collaborateur qui succède au Dr Delabre à compter du 11 janvier 2021. Accompagnée par des médecins titulaires, ce statut permet à ce jeune médecin de débuter son exercice libéral et de développer sa clientèle.

D'AUTRES INTERVENANTS ASSURENT ÉGALEMENT DES PERMANENCES :

- Une Sage-Femme : Mme Brasseur (le mardi matin et le vendredi après-midi)
- Une Ostéopathe : Mme Huyghe (le mardi après-midi)
- Une Psychologue : Mme Deneuville (le samedi matin)
- Une Diététicienne Nutritionniste : Mme Serry (le mercredi après-midi)

Avec cet achat, la commune espère maintenir et attirer de nouveaux généralistes qui pourront exercer au sein d'une structure bien équipée pour un loyer modeste fixé à 100 € par mois et par médecin et étudie des solutions pour séduire d'autres professionnels de santé.

Carine Pruvost • **Conseillère déléguée**
Sabrina Hetelay • **Conseillère**

NOUVEAUTÉ

Flix'Quiz

Testez vos connaissances sur Flixecourt en famille !



1 **Quand a été inauguré le monument aux morts ?**

2 **Comment se nomment les trois cloches de l'église Saint-Léger ?**

- **A -** Eugénie, Henriette-Marie et Marie-Françoise
- **B -** Marie, Gabrielle et Anne-Geneviève

3 **Quelle fête se déroule à l'Abbaye de Moréaucourt au mois de mai ?**

- **A -** La Fête aux Iris
- **B -** La Fête aux Tulipes

4 **Quand est paru le premier numéro du journal municipal ?**

- **A -** Décembre 1965
- **B -** Janvier 1972
- **C -** Juin 1983

5 **Trouvez l'intrus parmi les sports pratiqués à Flixecourt**

- **A -** Football
- **B -** Tennis de table
- **C -** Judo
- **D -** Escalade
- **E -** Padel
- **F -** Handball

6 **Quel nom porte le moulin de Flixecourt ?**

- **A -** Le moulin Basile
- **B -** Le moulin Guidon

7 **Quels sujets sont absents de la « forêt enchantée » installée à Noël au moulin ?**

- **A -** Des rennes
- **B -** Des ours
- **C -** Des bonhommes de neige

8 **Combien de plans d'eau y a-t-il sur le marais communal ?**

- **A -** Un
- **B -** Deux
- **C -** Trois

9 **À l'origine, quelle était l'activité du Picardia ?**

- **A -** Une salle des fêtes
- **B -** Un cinéma
- **C -** Une salle de gym

10 **Quelle heure indique l'horloge de la fresque de la sortie d'usine Saint Frères sur la place de la mairie ?**

- **A -** 16 H 55
- **B -** 17 H 55
- **C -** 18 H 55

Les réponses :

1 • Offert par la société Saint Frères et érigé sur un terrain donné par M. Pierre Saint, il a été inauguré le 31 Juillet 1921. Il fêtera donc ses 100 ans cet été et à cette occasion, Sébastien Sireau (Assistant du Patrimoine de la CCNS) proposera une visite guidée.

*2 • **Réponse A :** Cachées pendant la Seconde Guerre Mondiale, c'est après 1954 qu'elles ont pris place dans le nouveau mur clocher. Pour information, la réponse B correspond à trois des neuf cloches géantes de la cathédrale Notre-Dame de Paris.*

*3 • **Réponse A :** Proposée par la CCNS chaque printemps pour animer ce parc où l'on peut contempler de nombreuses variétés d'iris aux couleurs variées.*

*4 • **Réponse A :** C'est M. René Cappel, adjoint au maire qui a proposé ce premier numéro à M. Roger Godard alors Maire de Flixecourt*

*5 • **Réponse F :** À Flixecourt, il fait bon faire du sport. Commune élue la plus sportive en 2010 dans la catégorie des moins de 3 500 habitants.*

*6 • **Réponse A :** Le moulin Guidon est le moulin d'Eaucourt sur Somme. Dans le prochain numéro d' "Entre-Nous", nous vous parlerons des moulins qui existaient à Flixecourt.*

*7 • **Réponse C :** Cette année, deux ours sont venus rejoindre les rennes de la forêt enchantée.*

*8 • **Réponse C :** Le plan d'eau Jean-Paul Devoye (à côté duquel se trouve une source), le grand étang et le petit étang où de nombreux promeneurs, chasseurs, pêcheurs, familles se retrouvent pour un moment de détente.*

*9 • **Réponse B :** Le cinéma "Renaissance" acquis en 1964, transformé en 1969 par la commune en salle des fêtes et rénové en 2013. Cette salle accueille maintenant différentes associations sportives et culturelles et sert également de bureaux de vote.*

*10 • **Réponse B :** Cette fresque peinte par Gauthier Piérard en 2017 compte une centaine de personnages et rend hommage aux ouvriers de l'Usine St Frères. Réalisée à partir d'une carte postale, elle représente la sortie d'usine.*

À votre service !

Horaires de la Mairie

Ouverture du lundi au vendredi
de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h et le samedi
de 9 h à 12 h - Permanence en mairie
de M. Gaillard et des adjoints sur rendez-vous



Horaires du CCAS

Ouverture du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h -
Permanence en mairie de Mme Lebrun
le mercredi sur rendez-vous pris au CCAS.

Guichet Emploi intercommunal

3 rue de la Catiche - 80420 Flixecourt
03 22 39 12 92 - www.pole-emploi.fr

Maison médicale

Ouverture du secrétariat le lundi, le mardi,
le jeudi, et le vendredi de 8 h à 11 h 30
et de 13 h 30 à 16 h, le samedi de 8 h à 12 h
En dehors de ces horaires vous pouvez
prendre rendez-vous sur Doctolib

Planning des collectes

Ordures ménagères : Jeudi - **Collecte sélective :** Vendredi des semaines paires
Calendrier de collectes 2021 en version imprimable disponible sur mairieflixecourt.fr

Carte d'identité ou passeport

1 • Faire une pré-demande sur le site ANTS
2 • Prendre rendez-vous au 03 22 51 60 36
Retrouver la liste des pièces à fournir sur :
mairieflixecourt.fr/demarches-administratives

Payer vos impôts ou la facture d'eau du Syndicat Intercommunal des Eaux de Flixecourt et Ville le Marclet chez les buralistes

Identifiés par le logo "Paiement de proximité" Partenaires agréés de la direction générale des Finances publiques. Scannez votre QR code puis payez. Le paiement est réalisé en toute confidentialité à l'aide d'un terminal sécurisé. + d'infos sur https://www.service-public.fr/particuliers

Permanences d'avocat

Des consultations juridiques gratuites
sont organisées par le cabinet de
Maître Stéphane ENGUELEGUELE
Tous les deuxièmes samedis de chaque
mois dans les locaux du CCAS
Prendre un rendez-vous au 03 22 51 14 24

La rubrique agenda reviendra dès que les conditions sanitaires nous permettront de prévoir des évènements sur du long terme...

Les visites de Sébastien

▪ **Jeudi 17 juin 2021 à 18 h :**
La ferme du château de Breilly.
Rendez-vous à la ferme.
Conférence ponctuée de
moments musicaux avec l'école
de musique. (Durée 1 h)

▪ **Jeudi 24 juin 2021 à 18 h :**
Le manoir de Houdencourt (Fransu). Rendez-vous
à l'entrée du manoir. (Durée 1 h)

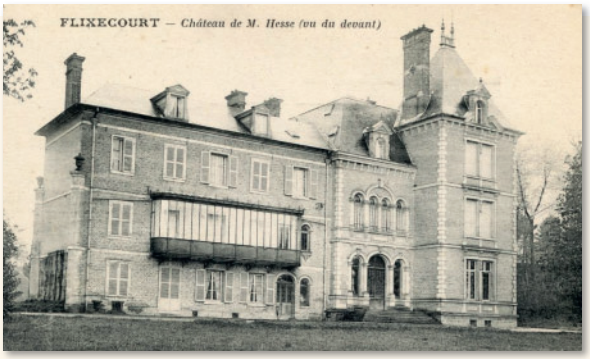

▪ **Jeudi 1er juillet 2021 à 18 h :**
Le château Hesse de Flixecourt. (Durée 1 h)

*Renseignements à l'Office de Tourisme Nièvre & Somme - **03 22 51 46 85***

Mairie de Flixecourt • Rue Roger Godard - 80420 Flixecourt
Tél. : 03 22 51 60 36 - Site : mairieflixecourt.fr - mairie@flixecourt.fr

Directeur de la publication : Patrick Gaillard - **Comité de rédaction :** P. Gaillard, C. Herbet, S. Brunet, D. Métais, P. Gamard, N. Tournant, P. Delafosse, S. Hetelay, AM. Diruy, C. Rohaut, S. Gapenne, A. Savoy, M. Bienaimé, C. Pruvost, F. Tellier
Crédits photos : P. Delafosse, P. Diruy, C. Herbet, P. Gamard, N. Tournant, S. Gapenne - **Conception :** RESEC© - 01/2021
Dépôt légal : 4ème trim. 2020 - Imprimé sur du papier respectueux de l'environnement

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

BONTE Alessio • 17/11/2020
CAILLY Gianny • 30/09/2020
DEHAYES Laïna • 09/10/2020
DUQUESNE Ambroise • 08/11/2020
GIRARD Malone • 31/08/2020
HUCHIN Alix • 31/07/2020
PALLENCHIER Naël • 26/06/2020
PRUVOST Hailie • 05/11/2020
SERUILLER Irys • 01/07/2020
BRASSART Louis • 18/12/2020

MARIAGES

DABONNEVILLE Christelle
et DUMONT Yann • 05/09/2020

DALONGEVILLE Jonathan
et FOURCROY Claire • 01/08/2020

HECQUET Anastasia et LETELLIER
Christopher • 08/08/2020

MERCIER Elodie et POIDEVIN
Benjamin • 08/08/2020

PACS

HOCHU Anaïs et ARBIOL Claude
15/12/2020

DÉCÈS

BOINET Paule (née DUFAY)
01/07/2020

SEGUR Marc • 04/09/2020

TRANSCRIPTIONS

CAPRON Ginette (née DELATTRE)
18/08/2020

CARLIER Jean-Marc • 29/06/2020

CYR Pierrette (née CLAUDIN)
09/08/2020

DUPONTREUE Marie-Rose
(née GOURGUECHON) • 30/06/2020

FIDELLE Jacqueline (née JOLY)
22/11/2020

GUINARD Gérard • 25/11/2020

HIEZ Josiane (née DESENCLOS)
16/09/2020

HUSIAUX Micheline (née CENCIER)
03/07/2020

NIBAS Guy • 18/08/2020

ROUVILLAIN Rosemonde
(née TRENCART) • 14/10/2020

SAJOT Chantal (née BARDET)
02/12/2020

DALLERY Christiane (née FOLLET)
23/12/2020

CALLULIER Lucie (née DHEILLY)
10/12/2020